

# Un accord, du soulagement et des questions

## NÉGOCIATIONS COMMERCIALES Guy

Parmelin a annoncé vendredi avoir décroché un accord avec l'administration Trump pour une réduction des droits de douane de 39 à 15%. L'économie privée s'est engagée à investir 200 milliards aux Etats-Unis et la Confédération à faciliter l'importation de produits agricoles américains

YAN PAUCHARD, BERNE

Il est 15h06 précises ce vendredi 14 novembre quand le Conseil fédéral met fin au suspense via un message sur le réseau social X. «La Suisse et les Etats-Unis ont trouvé une solution: les droits de douane seront réduits à 15%», écrit ainsi le gouvernement, annonçant une communication plus tard, pour 16h. Dans l'effervescence de l'après-midi, celle-ci sera retardée d'une demi-heure, le temps que la Confédération se coordonne avec Washington, notamment via un dernier coup de téléphone entre le conseiller fédéral Guy Parmelin et son homologue Jamieson Greer.

Le représentant américain au Commerce va d'ailleurs brûler la politesse au gouvernement helvétique, en déclarant avoir conclu un «deal avec la Suisse» sur la chaîne de télévision économique américaine CNBC quelques minutes seulement avant la conférence de presse de Guy Parmelin. C'est donc à 16h30 que le conseiller fédéral UDC s'est présenté devant la presse, accompagné d'Helene Budliger Artieda, directrice du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco), véritable cheville ouvrière de ces négociations avec les Etats-Unis. Face au parterre de journalistes, le Vaudois confirme que les deux pays se sont entendus pour une baisse de 39 à 15% des droits de douane additionnels imposés à la Suisse.

Les délais sont encore à confirmer, car la mise en œuvre pren-

dra du temps, notamment du fait de questions techniques liées aux douanes. Guy Parmelin s'est dit satisfait du travail effectué, qui permet à la Suisse d'être au moins mis sur un pied d'égalité avec les pays de l'Union européenne, taxés eux à 15%. Face aux médias, le ministre est apparu soulagé – il a confié que ces services avaient été «inondés de demandes extrêmement inquiètes» d'entreprises –, mais il s'est montré prudent, précisant qu'il s'agit pour l'heure d'une déclaration d'intention non contraignante et qu'un accord avec les Etats-Unis sera finalisé ces prochains mois.

### Du poulet chloré et du bœuf aux hormones sur nos étals?

Les conditions de cette baisse, secteur par secteur, entre horlogerie, industrie des machines ou encore production de fromage, demeurent également floues et devront encore être clarifiées. «Ces 15%, ce n'est pas un retour à la situation d'avant, il faut admettre que le monde a changé et pas pour le mieux pour des petits pays comme le nôtre», a encore concédé Guy Parmelin, un brin fataliste. Des concessions ont ainsi dû être faites par la Suisse pour décrocher cet accord, comme des baisses de droits de douane sur une série de produits alimentaires, comme les poissons ou les fruits de mer, importés des Etats-Unis. Des points sont plus sensibles comme l'ouverture de contingents pour la viande de bœuf (500 tonnes), la viande de bison (1000 tonnes) et la



Pour Guy Parmelin, «ces 15%, ce n'est pas un retour à la situation d'avant, il faut admettre que le monde a changé et pas pour le mieux pour des petits pays comme le nôtre». (BERNE, 14 NOVEMBRE 2025)

viande de volaille (1500 tonnes), ce qui promet de vifs débats en Suisse. Les Vert-e-s ayant immédiatement dénoncé «la possible importation, sans droits de douane, de viande aux hormones et de poulets chlorés».

La Suisse s'est encore engagée à améliorer la reconnaissance de normes américaines en Suisse dans le secteur automobile. De son côté, le secteur privé helvétique a promis d'investir pas moins de 200 milliards de dollars sur le sol américain. Au côté de l'industrie pharmaceutique, les noms des entreprises Pilatus, en pleine construction d'une usine aux Etats-Unis, et celui de Stadler Rail, présent dans l'Etat de l'Utah, sont évoqués par l'ATS. Durant la

conférence de presse, Guy Parmelin a voulu assurer que, contrairement à certaines révélations de la presse allemande, les négociations avec l'administration Trump étaient restées sur un plan économique et qu'à aucun moment celle-ci n'avait mis dans la balance une reprise des sanctions contre la Chine par la Suisse.

«Il n'y a eu aucune demande qui limite notre souveraineté ou notre marge de manœuvre internationale. La Suisse demeure autonome», a conclu le ministre, au terme d'une journée électrique, vendredi, où la tension est montée au rythme des nombreuses spéculations. De Genève à Zurich, le monde économique

suisse, tout comme l'ensemble de la Berne fédérale, retenait son souffle depuis le voyage éclair de Guy Parmelin jeudi à Washington.

**200**

C'est, en milliards de dollars, le montant que les entreprises suisses ont promis d'investir sur le sol américain.

ton, où il avait rencontré Jamieson Greer. L'espoir était réel depuis que l'agence Reuters avait prédit, il y a quelques jours, qu'un accord pourrait être conclu entre

la Suisse et les Etats-Unis d'ici à la fin de la semaine.

Alors que les négociations semblaient au point mort ces dernières semaines, c'est une rencontre entre six grands patrons suisses et Donald Trump, la semaine dernière dans le Bureau ovale, qui a débloqué la situation. S'il a répété que c'était bien la Confédération qui négociait avec les autorités américaines, Guy Parmelin a reconnu que cet entretien avait été «décisif», pour «faire remonter le dossier au-dessus de la pile», en faisant prendre conscience au président américain que les taxes à 39% étaient une solution «lose-lose» pour les deux pays, notamment au vu des importants investissements suisses aux Etats-Unis.

## «On ne peut pas être enthousiastes d'être taxés à 15%»

**RÉACTIONS** La réduction des tarifs douaniers américains de 39 à 15% est saluée dans la capitale fédérale. Si le soulagement prédomine, les élus s'inquiètent des concessions faites par la Suisse

FANNY SCUDERI ET ANNICK CHEVILLOT, BERNE

«L'heure n'est pas à l'euphorie», titre le communiqué du Parti libéral-radical (PLR). Le parti, à l'image de l'ambiance politique qui régnait vendredi dans la Berne fédérale, est tiraillé entre le soulagement d'un accord douanier avec les Etats-Unis et l'inquiétude face aux concessions qui ont été faites en gage de la diminution de 39 à 15% des tarifs douaniers.

### La prudence, la prudence et encore la prudence

«On ne peut pas être enthousiastes d'être taxés à 15%, insiste Damien Cotter, chef du groupe PLR au parlement. On peut être momentanément soulagés d'avoir le même taux que nos principaux voisins et concurrents.» Quant aux concessions, il rappelle qu'elles seront

étudiées par le parlement, en particulier par les Commissions de politique extérieure dans le cadre des négociations.

Vice-président du Centre, le conseiller national genevois Vincent Maitre demeure lui aussi prudent. «Il faut connaître les détails de cet accord. Ce qui pourrait sembler être une bonne nouvelle maintenant pourrait se révéler être mauvaise à long terme.» Les promesses d'investissement aux Etats-Unis de 200 milliards de francs par le secteur privé l'inquiètent: «S'ajoutent-ils aux 150 milliards d'investissements promis par la pharma? Cela signifierait une désindustrialisation de la Suisse. Ces conséquences seraient ressenties sur des décennies, voire plus.»

Pour Philipp Matthias Bregy, président du Centre, «la diminution des droits de douane à 15% donne de la sécurité pour les entreprises suisses». Mais il reste sur la réserve: «Si les investissements des entreprises suisses en Amérique signifient un déplacement des places de travail aux Etats-Unis, cet accord n'est pas très positif.»

Jürg Grossen, président du Parti vert libéral, salue aussi cette réduction:

«Nous nous engageons depuis toujours en faveur du libre-échange sans droits de douane. Cet objectif doit continuer d'être poursuivi.» Céline Weber, vice-présidente du parti, espère elle aussi «que les investissements prévus ne se feront pas au détriment de la Suisse».

### Accord de soumission?

Pour l'UDC, cette victoire est celle de leur conseiller fédéral Guy Parmelin. «Nous sommes très contents et soulagés, souligne Thomas Aeschi, chef du groupe parlementaire du parti. Cet accord sur les taxes douanières avec les Etats-Unis montre que nous pouvons demeurer indépendants de l'Union européenne.» Les investissements annoncés par les entreprises suisses aux Etats-Unis «ne sont pas une surprise. Je suis même plutôt reconnaissant aux investisseurs privés de s'engager, poursuit-il. Pour l'agriculture, on nous a garanti que les produits américains importés n'étaient pas produits en Suisse, comme les oranges ou la viande de bison.»

«Les «euroturbos» voulaient accélérer le rapprochement avec l'Union européenne car elle était moins taxée, renchérit le conseiller national fribourgeois Pierre-André Page. Ce résultat de 15% leur enlève un argument.» Il se dit toutefois inquiet des concessions agricoles.

**«Nous n'avons aucune idée de ce qu'on va payer à la fin en échange de cet abaissement des droits de douane»**

SAMUEL BENDAHAN, VICE-PRÉSIDENT DU PARTI SOCIALISTE

Les Vert-e-s quant à eux qualifient le deal d'«accord de soumission», empruntant le vocabulaire de l'UDC quand elle évoque les négociations avec l'Union

européenne. «Contrairement aux négociations avec l'UE, avec qui nous partageons des valeurs, ici la Suisse se plie aux souhaits de Donald Trump et sacrifie l'agriculture ainsi que les consommateurs», affirme la présidente du parti, la Genevoise Lisa Mazzone. Laquelle accuse au surplus le gouvernement d'accepter «des importations massives de poulet au chlore. La nouvelle tendance du Conseil fédéral semble être de laisser venir des produits à prix cassés, qui ne répondent pas à nos standards.»

Pour Samuel Bendahan, vice-président du Parti socialiste, la Suisse navigue dans le brouillard, et il reste énormément d'incertitudes. «Il nous manque beaucoup d'informations, et c'est problématique. Nous n'avons aucune idée de ce qu'on va payer à la fin en échange de cet abaissement des droits de douane. Qu'ont négocié les ultra-riches auprès de Donald Trump?» Les investissements du secteur privé aux Etats-Unis peuvent potentiellement avoir «un impact beaucoup plus grand que les droits de douane s'ils se font au détriment de la Suisse», avertit-il. ■



NOVEMBRE 2025/ALESSANDRO DELLA VALLE/KEYSTONE

Cette rencontre entre le président américain et les chefs d'entreprise était en tout cas la première avancée pour une Suisse encore groggy du coup d'assommoir reçu à la veille des fêtes du 1er Août. Poussé par un élan protectionniste, Donald Trump annonçait alors des taxes douanières massives à l'encontre de la Suisse de 39%. Un séisme. Et un camouflet pour la présidente de la Confédération Karin Keller-Sutter, dont le téléphone avec Donald Trump, ce fameux 31 juillet, aurait dégénéré et provoqué la colère du républicain. La conseillère fédérale s'est depuis effacée de la gestion du dossier. Ce vendredi 14 novembre, elle était la grande absente du jour. ■

## MAIS ENCORE

### L'or aussi dans les promesses d'investissements

Le commerce de l'or est inclus dans les promesses d'investissements de 200 milliards de dollars faites par les sociétés suisses aux Etats-Unis, a confirmé vendredi la secrétaire d'Etat à l'Economie Hélène Budliger Artieda. Berne n'est cependant pas impliquée, car il s'agit «d'investissements privés». Il y a un intérêt de la part des producteurs d'or suisses à produire aux Etats-Unis. New York est un «lieu primaire du commerce de l'or». Il est donc important pour les Etats-Unis de renforcer leur marché de l'or, a-t-elle déclaré. (ATS)

# Une baisse qui rassure les milieux économiques

**DROITS DE DOUANE** Les faïtières se réjouissent de voir les taxes américaines revenir au niveau de celui qui est appliqué à l'Union européenne, mais elles restent prudentes. Dans ce contexte instable, de meilleures conditions-cadres en Suisse sont demandées

RICHARD ETIENNE  
ET ETIENNE MEYER-VACHERAND

Un soulagement dont on doit se satisfaire. C'est en substance le ton mi-figue mi-raisin qui a émané des milieux économiques après l'annonce d'un accord, ou plutôt de la «déclaration d'intention non contraignante», vendredi par les autorités américaines et la Confédération.

Dans un point presse tenu vendredi après-midi, le conseiller fédéral Guy Parmelin a d'ailleurs souligné que «ce n'est pas un retour à la situation qui prévalait avant». Les taxes douanières seront en effet toujours plus importantes qu'avant l'arrivée de Trump à la Maison-Blanche. «Le monde a changé, pas en bien, et il faut en prendre conscience, surtout les petits pays exportateurs», a ajouté le ministre de l'Economie. Selon lui, le but du Conseil fédéral était de trouver un «bol d'air» au plus vite pour une partie de l'industrie dans un contexte international «toujours plus instable».

Plusieurs arguments ont pesé dans la balance pour obtenir cette baisse des droits de douane, notamment des engagements d'investissements de 200 mil-

liards de dollars (159 milliards de francs) des entreprises suisses aux Etats-Unis d'ici à 2028. Dans sa communication, la Maison-Blanche cite Roche, Novartis, ABB, et Stadler Rail.

La déclaration d'intention prévoit également que Berne accorde à Washington des contingents d'importation en franchise douanière pour certains produits agricoles américains: 500 tonnes pour la viande de bœuf, 1000 tonnes pour la viande de bison et 1500 tonnes pour la volaille. Des concessions qui ne remettent pas en cause le droit suisse, selon Guy Parmelin.

### «Un signal extrêmement positif»

Du côté des milieux économiques, on retient le positif sans pour autant baisser la garde. «Vu les circonstances, on peut être satisfait. Si on n'avait eu aucun droit de douane, ça aurait été mieux mais il faut se contenter de cet accord. C'est le maximum qu'on a pu tirer de cette situation», estime Fabio Regazzi, le président de l'USAM. «C'est allé plutôt vite, ce qui permet de donner un peu de confiance aux entreprises pour l'année prochaine.»

«Le niveau des droits de douane reste élevé, mais en l'état c'est un signal extrêmement positif, reconnaît Cristina Gaggini, porte-parole d'Economie-suisse pour la Suisse romande. Cela devrait freiner les projets de délocalisation de la production en Europe pour contourner ces droits de douane.» Elle nuance néanmoins: «C'est une déclaration d'intention, il faut donc qu'elle

se concrétise. Nous prenons très au sérieux l'engagement du Conseil fédéral, mais l'entrée en vigueur de ces 15% n'est pas pour demain matin et les 39% pèsent trop lourdement sur les entreprises.»

**«Il faut se contenter de cet accord. C'est le maximum qu'on a pu tirer de cette situation»**

FABIO REGAZZI, PRÉSIDENT DE L'USAM

conjoncture morose en Chine et en Europe va continuer de peser sur l'économie suisse, qui dépend tant des exportations. «Nous lançons un appel au monde politique. Le constat, c'est que ces quelques dernières années le législatif en fait beaucoup trop, ce qui se traduit par des entraves pour l'entrepreneuriat.»

### La pharma toujours exemptée

Le maintien du statu quo pour l'industrie pharmaceutique est considéré comme un point positif par Guy Parmelin. Celle-ci reste exemptée et, selon le conseiller fédéral, la menace de droits de douane spécifiques pour le secteur s'éloigne. Si l'enquête ouverte au titre de l'article 232 (visant à déterminer si des importations menacent la sécurité nationale américaine) sur les produits pharmaceutiques et leurs ingrédients devait aboutir à de nouvelles taxes, les exportations suisses du secteur ne se verraient pas imposer des taxes au-delà d'un plafond de 15%.

«Même si les produits pharmaceutiques restent exemptés de droits de douane, l'industrie pharmaceutique suisse reste soumise à une forte pression en raison du principe de la «nation la plus favorisée», réagit néanmoins Interpharma, une faîtière du secteur. Celle-ci appelle par ailleurs à moderniser la fixation des prix des médicaments innovants et à renoncer à de nouvelles mesures visant uniquement à réduire les coûts. ■

# Les mois d'incertitude qui ont plombé nos exportations

**ÉVOLUTIONS** Avec 15% de droits de douane, la situation ne revient pas à la normale, mais elle s'améliore pour la Suisse. Malgré les exemptions qui atténuent les 39% imposés en août, les exportations suisses ont pâti de la politique de Donald Trump

C'est une première victoire, mais elle est loin d'être totale. En revenant à un taux de taxation de 15% sur les exportations suisses, les Etats-Unis desserrent un peu l'étau qui s'est refermé sur la Suisse le 1er août dernier.

Un taux bien supérieur à la situation qui précédait le retour de Donald Trump au pouvoir mais qui efface l'écart avec les voisins européens de la Suisse, taxés eux à 15%.

### Un des pays les plus lourdement touchés

Avec 39% de droits de douane annoncés, la Suisse faisait partie des pays les plus lourdement touchés. Même si dans les faits, le droit de douane moyen sur les produits suisses exportés outre-Atlantique était de 25%, selon l'Organisation mondiale du commerce. Un écart qui

s'explique par les exemptions dont bénéficiaient certains de ces biens, notamment les produits pharmaceutiques. Une situation qui permettait à la Suisse de voir 38% de la valeur de ses exportations vers les Etats-Unis échapper à ces surtaxes (contre une moyenne mondiale de 12%).

Une situation qui n'a cependant pas manqué d'influencer les exportations helvétiques. Selon les chiffres publiés par l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières le 21 octobre dernier, la Suisse a connu entre juillet et septembre un second trimestre consécutif de baisse de ses exportations, avec une contraction de 3,9% par rapport au trimestre précédent. Au deuxième trimestre, elles avaient déjà reculé de 5,2%.

### Un recul marqué des exportations vers les Etats-Unis

Le recul a été particulièrement marqué dans les échanges avec les Etats-Unis, avec une baisse en termes nominaux (sans correction de l'inflation) de 8,2%. Un recul cependant bien moins net qu'au second trimestre, où les exportations outre-At-

lantique avaient chuté de 32,9%. Il faut cependant souligner que les échanges avaient connu une progression après l'élection de Donald Trump et dans les premiers mois de l'année. Une hausse qui s'explique par les stocks constitués par de nombreuses entreprises en anticipation des droits de douane.

### Stocks de prévision

La baisse des exportations au troisième trimestre a notamment été marquée par un recul des ventes réalisées par l'industrie pharmaceutique de 2,8 milliards de francs (-7,2%). Un secteur qui, en plus de peser pour la majorité des exportations suisses vers les Etats-Unis, res-

tait épargné par les surtaxes américaines.

En septembre, le secteur de l'horlogerie a particulièrement accusé le coup avec un recul des envois vers les Etats-Unis de 55,6% sur un an. Néanmoins, avec les stocks constitués en prévision des droits de douane, les livraisons de la branche vers les Etats-Unis affichaient une hausse de 10,4% sur les neuf premiers mois de l'année.

Mi-octobre, le Secrétariat à l'économie avait revu à la baisse ses prévisions de croissance des exportations pour 2025, à 2,2% (contre 3,7% auparavant). Si cette baisse des droits de douane met fin à une situation de distorsion de la concurrence vis-à-vis des concurrents européens dénoncée par les milieux économiques, la situation est loin de revenir à la normale. Selon une projection de l'institut KOF (centre de recherches conjoncturelles de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, EPFZ) publiée en septembre, des droits de douane à hauteur de 15% entraîneraient une croissance du PIB de 1,2% en 2026, contre 0,9% avec 39% de surtaxes. ■ É.M.-V.

**-7,2%**

La baisse des exportations au troisième trimestre a été marquée par un recul des ventes de l'industrie pharmaceutique de 2,8 milliards de francs (-7,2%)